

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Drame d'Acaé : les assassins présumés du boutiquier sénégalais à Gros-Bouquet

Il a fallu seulement un peu plus de deux semaines aux Officiers de police judiciaire (OPJ) activement déployés sur le terrain, pour boucler l'enquête aussitôt ouverte par la mise aux arrêts des assassins présumés d'Amadou Mamadou Diop. Même si un quatrième larron en cavale est activement recherché par toutes les unités.



Photo: NMM

Dan Mamboundou, le cerveau présumé, (G) Olivier Aboui Akoué (C) et Bruno Ngolène sont, depuis hier, à la prison centrale de Libreville (D).

SLM
Libreville/Gabon

RECHERCHES activement par les éléments de la Police judiciaire (PJ), trois des quatre meurtriers présumés du boutiquier sénégalais, Amadou Mamadou Diop, lâchement assassiné dans la nuit du 11 janvier 2023 à Acaé, ont été neutralisés après deux semaines de traque. Il s'agit de Dan Mamboundou 30 ans, alias "Flameur", Olivier Aboui Akoué, alias "Richi", 27 ans, tous deux Ga-

bonais, et Bruno Ngolène alias Chatta B, Togolais âgé de 33 ans. Lesquels malfrats ont été placés sous mandat de dépôt hier à la maison d'arrêt de Gros-Bouquet, a rapporté une source proche de l'enquête qui a précisé qu'un quatrième membre du groupe aurait réussi à se fondre dans la nature.

L'investigation a permis de reconstituer les faits dans leurs moindres détails. C'est ainsi que dans la nuit du 11 janvier 2023, au quartier Acaé, dans le

4^e arrondissement de Libreville, Amadou Mamadou Diop, un commerçant de 36 ans, pendant qu'il est en train de fermer sa boutique, est pris en étau par un groupe de jeunes munis d'armes blanches. Ceux-ci tentent ensuite de le dépouiller, mais le Sénégalais oppose une résistance farouche. Face à cela, les malfrats passent la vitesse supérieure et décident de le ligoter. Non sans lui enfoncer des coups de couteau, qui se sont avérés mortels. Constatant que la victime est

passée de vie à trépas, le trio de brigands se débarrasse de son corps à la hauteur d'une poubelle située non loin de sa boutique. Le lendemain, l'infortuné est découvert par les riverains qui ont aussitôt alerté les forces de sécurité. Au terme donc de quelques semaines de recherches, les éléments de la PJ ont réussi à mettre la main sur les trois individus. L'un d'entre eux était d'ailleurs en possession du téléphone portable de la victime. Un quatrième larron est, quant à lui, en cavale et

activement recherché par toutes les unités.

Dan Mamboundou, Olivier Aboui Akoué et Bruno Ngolène étaient face au maître des poursuites, qui a transmis le dossier en instruction auprès d'un magistrat, qui les a placés en détention à la prison centrale de Libreville. Une détention préventive à laquelle ils ne pouvaient pas échapper au regard de la gravité des faits.

À noter que l'arrestation de ces criminels présumés a lieu dans un contexte d'insécurité contre lequel les plus hautes autorités ont décidé de lutter. Pour rappel, à la suite du meurtre du Sénégalais, à Bitam, le chef-lieu du département de Ntem dans la province du Woleu-Ntem, le corps sans vie de Chadriana Andeme Obame était retrouvé au quartier TP, à la hauteur de la rivière Mongomo. À Libreville, la dépouille d'une jeune femme, Bonnie Leslie Mawanga, portée disparue la veille, était découverte sur la plage d'Acaé. À ces crimes, s'ajoute celui d'une femme retrouvée ligotée et dissimulée sous son lit. Enfin, l'agression mortelle dont aurait été victime le Pr Guillaume Pambou Tchivounda dont le corps était découvert, le 5 janvier 2023, à son domicile d'Owendo.

Contrepoint

Célérité pour résoudre tous les crimes

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

La promptitude avec laquelle les Officiers de police judiciaire (OPJ) mobilisés sur le dossier du boutiquier sénégalais assassiné à Acaé ont diligenté l'enquête est manifestement très appréciée. Aussi bien par l'opinion nationale qui a immédiatement eu vent des prémices de cette arrestation via les réseaux sociaux. Que par les autorités sénégalaises.

En effet, l'omniprésence d'un colonel, attaché militaire de l'ambassade du Sénégal au Gabon, dans les moments clés de l'investigation a sans conteste mis un peu plus de pression sur les flics. D'autant que tous les moyens techniques et scientifiques ont été mis à contribution dans le cadre de cette procédure bouclée en moins de trois semaines seulement après la commission des faits.

Si cette célérité est à saluer, il n'en demeure pas moins qu'elle doit dorénavant s'imposer comme

une donne dans la résolution de tous les crimes. Afin de sortir, un tant soit peu, du carcan des nombreuses affaires classées, notamment à cause de l'incurie qui prévaut au sein de certaines directions des investigations dont les éléments ne sont parfois pas assez motivés. Toute chose qui contraste malheureusement avec les attentes des victimes qui aspirent à ce que les OPJ passent au crible les indices, même le plus petit, retrouvés sur la scène de crime. Et que, in fine, l'identité des auteurs soit révélée. L'arrestation des mis en

cause dans des délais courts constitue, à n'en point douter, une étape capitale pour la suite de la procédure permettant de fixer toutes les parties. Aussi les experts de la revue Criminologie estiment-ils que "sans la résolution du crime et l'arrestation de l'individu fautif, aucune autre instance du système de justice (procureur, avocat de la défense, juge, juré, probation, maison de détention, prison, libération conditionnelle, réinsertion sociale) ne pourrait être mise en branle."